

- **Je renseigne l'intégralité des informations demandées dans le dossier de souscription •
(Y compris la fiche connaissance client relative à la réglementation MIF)**

I. FICHE CONNAISSANCE CLIENT : Je complète et renseigne l'intégralité du questionnaire

1/ IDENTIFICATION DE L'INVESTISSEUR

- Je renseigne les informations demandées (ainsi que celles du conjoint dans le cadre d'une souscription commune dans l'encart co-souscripteur) ou la personne morale;
- J'indique si le ou les souscripteur(s) sont politiquement exposé(s).

2/ FICHE CONNAISSANCE CLIENT (à renseigner par le représentant légal pour les personnes morales):

- Situation patrimoniale de l'investisseur;
- Renseignements concernant l'opération et le financement;
- Objectif de l'investisseur;
- Attention : Si votre profil d'investisseur(s) est «Prudent», vous devez cocher l'encart en dessous de **Q7**.
- Le Conseiller indique son nom, son n° CIF et signe en dernière page;
- Le souscripteur signe en dernière page (ainsi que le conjoint dans le cas d'une souscription commune dans l'encart co-souscripteur).

II. BULLETIN DE SOUSCRIPTION :

1/ SOUSCRIPTION PAR UNE OU DES PERSONNE(S) PHYSIQUE(S)

- Je coche la (les) mention(s) parmi : Monsieur, Madame, Mademoiselle, Monsieur & Madame, Messieurs, Mesdames, Personne morale ou Indivision;
- Je mentionne les nom, prénom(s), date et lieu de naissance, adresse, code postal et ville, numéro de téléphone (mobile de préférence), mail et profession (ainsi que ceux du conjoint dans le cadre d'une souscription commune dans l'encart co-souscripteur);
- Je coche la case correspondante à la nature de la propriété et à la situation de famille.
- J'indique le nombre de parts souscrites et le montant global de l'investissement.

2/ SOUSCRIPTION PAR UNE OU DES PERSONNE(S) MORALE(S)

- Pour chaque société : je renseigne les nom, forme juridique, régime fiscal ; l'adresse du siège, le code postal, la ville, un numéro de téléphone (mobile de préférence) et une adresse mail;
- Je mentionne le représentant légal en indiquant ses nom, prénom(s), adresse personnelle, code postal et ville ainsi qu'un numéro de téléphone (mobile de préférence) et un mail, la profession

3/ MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- J'indique si le règlement se fait au comptant, par prélèvement, par virement ou par emprunt.

4/ SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

- Je signe électroniquement ou manuscritement et j'indique le nombre de parts en toutes lettres.

**Attention : En cas de souscription conjointe, les deux souscripteurs doivent signer et indiquer le nombre de parts en toutes lettres.
Dans le cas contraire, la souscription ne pourra être enregistrée.**

III. PIÈCES A JOINDRE :

- Toutes les pièces mentionnées en page 1 paragraphe « document à fournir » en fonction du souscripteur : personne physique ou personne morale;
- Pour le Conseiller : compléter la partie relative au cabinet.

POUR RAPPEL : TOUTE SOUSCRIPTION NE SERA VALIDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION QU'APRÈS RÉCEPTION DE L'INTÉGRALITÉ DES FONDS.

Cette fiche de renseignements, établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du Code Monétaire et Financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans des parts de SCPI avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information d'Inter Gestion REIM, resteront strictement confidentielles.

SITUATION PATRIMONIALE DE L'INVESTISSEUR (OU DE LA PERSONNE MORALE) :

Estimation globale de votre patrimoine : Moins de 100K€ de 100 à 200K€ de 200 à 450K€
 De 450 à 750K€ de 750 à 1000K€ plus de 1000K€

Répartition de votre patrimoine (en %) :

Actifs Immobiliers : Résidence principale %

Immobilier d'investissement %

Actifs Financiers : %
 (Compte titres, PEA, assurance vie en UC et en euros, contrat de capitalisation, PEE,...)

Liquidités : %
 (Livrets, PEL, CEL, compte à terme, LDD, compte courant, ...)

Actifs Professionnels : %

Revenus annuels de votre foyer fiscal : moins de 45 K€ de 45 à 75 K€ de 75 à 150 K€ plus de 150 K€

Répartition des revenus annuels :

Revenus Professionnels : % Revenus Locatifs : % Revenus de Valeurs Mobilières : %

Montant global des engagements financiers (Tous crédits confondus) :

Moins de 10 000€ de 10 000 à 50 000€ de 50 000 à 150 000€
 De 150 000 à 300 000€ Plus de 300 000€

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION ET LE FINANCEMENT :

Typologie de l'investissement :

SCPI Rendement **CRISTAL RENTE**

SCPI Malraux **PIERRE INVESTISSEMENT 9**

SCPI Déficit Foncier **PIERRE CAPITALISATION**

Montant de l'investissement : €

Nombre de part(s) : part(s)

Financement à crédit : Oui Non

Si oui, montant du prêt : €

Nom de la banque :

Type de prêt : Amortissable In fine

Durée du remboursement : ans Périodicité : Montant : €

Apport personnel : Oui Non Montant : €

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION ET LE FINANCEMENT :

Votre horizon de placement : Court terme (< à 5 ans) Moyen terme (entre 5 et 10 ans) Long terme (> à 10 ans)

Vos objectifs de placement : Revenus complémentaires Transmission patrimoniale

Diversification de patrimoine Réduction d'impôt

Autres (à préciser) :

CONNAISSANCE ET EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEUR (ou du Représentant légal) :

Q1. Connaissez-vous les instruments financiers suivants ?

(Plusieurs choix possibles)

Actions	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Obligations	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCVM (SICAV, FCP, etc ...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
EMTN, certificats indexés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
FCPI, FIP	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCI, SCPI	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Q2. Sur quels type d'instruments financiers avez-vous déjà investi ? (Plusieurs choix possibles)

Actions	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Obligations	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCVM (SICAV, FCP, etc ...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
EMTN, certificats indexés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
FCPI, FIP	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCI, SCPI	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Q3. Gérez-vous vous-même votre portefeuille ? Non Oui, depuis : Moins de 3 ans Plus de 3 ans

Q4. Vous êtes donc un investisseur : Averti Profane

Q5. Savez vous que la SCPI est un placement investi quasi-exclusivement en immobilier ? Oui Non

Q6. Connaissez-vous les risques liés aux investissements en parts de SCPI ? Oui Non

Q7. Quel risque êtes-vous prêt à supporter ?

Votre profil d'investisseur est donc :

<input type="checkbox"/> Un risque nul et une rentabilité modérée mais sûre	Prudent*
<input type="checkbox"/> Un risque faible et une rentabilité moyenne mais non garantie	Prudent*
<input type="checkbox"/> Un risque moyen pour saisir des opportunités	Équilibré
<input type="checkbox"/> Un risque élevé pour rechercher des plus-values importantes	Dynamique

*Si vous investissez dans des SCPI, supports d'investissements équilibrés, ne correspondant pas à votre profil de risque Prudent, cochez la case suivante :

En dépit de vos préconisations j'ai (nous avons) choisi d'investir sur des parts de SCPI qui présentent un profil de risque plus élevé que mon (notre) profil d'investisseur « prudent » déterminé ci-dessus et qui sont donc susceptibles d'enregistrer des variations tant à la hausse qu'à la baisse ou des risques de perte en capital plus importantes.

Je certifie :

- Avoir pris connaissance de la notice d'information de la SCPI souscrite, y compris l'avertissement de l'Autorité des marchés financiers figurant dans cette notice.
- Avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de SCPI Inter Gestion REIM, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

Je reconnais :

- Que ce document a été établi sur la base d'informations que j'ai communiquées à mon Conseiller et que celles-ci sont exactes à la date de la signature ci-dessus.
- Que les décisions d'investissement mentionnées ci-dessus le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne pourra être tenu responsable de toute modification ultérieure de cette réglementation.
- Avoir pris connaissance au préalable des statuts, du dernier prospectus ou notice d'information en vigueur de la SCPI ci-dessus mentionnée, proposée par mon Conseiller.
- Que cette SCPI constitue une solution pertinente au regard des informations que j'ai fournies quant à mes besoins, à ma situation, à mon expérience et connaissance du marché des instruments financiers.
- Avoir pris connaissance qu'un investissement en SCPI peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont rattachés.

Les données personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier par Inter Gestion REIM. Elles pourront être utilisées pour les finalités principales suivantes : gestion et suivi de vos souscriptions en interne ou avec des prestataires / sous-traitants, prospection et animation commerciale, réponse aux obligations légales et réglementaires. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation par Inter Gestion REIM, de vos données personnelles aux fins de propositions commerciales en cochant la case ci-contre :

Vos données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés en écrivant à Inter Gestion REIM, 2 rue de la Paix 75002 Paris ou par mail à : contact@inter-gestion.com. En outre, vous êtes informé qu'Inter Gestion REIM, met en œuvre un traitement de données ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et que le régime de droit d'accès est conforme à l'article L.561-45 du Code monétaire et financier.

Prénom(s)/Nom du Conseiller (non CIF) :

Prénom(s)/Nom du CIF :

Fait à le

Signature du Conseiller

Signature du Souscripteur

Signature du Co-Souscripteur

PIERRE INVESTISSEMENT 9

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 25 596 000 € • 808 351 787 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

MODALITÉS RELATIVES À LA PREMIÈRE AUGMENTATION DE CAPITAL

Montant maximum de l'augmentation de capital : 1 600 000 € destinés à porter le capital de 25 495 200 € à 27 095 200 € par émission de 2 000 parts nouvelles.

Date d'ouverture : 5 janvier 2015

Prix de souscription : Valeur nominale: 800€ • Prime d'émission: 200€ • Prix de souscription d'une part: 1 000€ net de tous autres frais.

Commission de souscription : Sur la prime d'émission est prélevé un montant de 120€ TTI par part soit 12% TTI du montant de la souscription, correspondant à 9,60% TTI de frais de collecte soit 96,00€ TTI par part et 2,40% TTI soit 24,00€ TTI par part au titre des frais de recherche et d'investissement.

Minimum / maximum de souscription : 5 parts / 167 parts.

Durée de la SCPI PIERRE INVESTISSEMENT 9 : 15 ans à compter du jour de son immatriculation au RCS de Paris.

Modalités de règlement : le règlement s'effectue à l'ordre de la **PIERRE INVESTISSEMENT 9** au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription (1 000€ x nombre de parts souscrites). Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le dossier de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

La souscription est réalisée dès lors que les éléments suivants sont réunis :

- Réception par la Société de gestion du dossier de souscription dûment rempli;
- Mise à disposition sur le compte de la SCPI **PIERRE INVESTISSEMENT 9** des fonds correspondant au prix total de la souscription;
- Transmission à la Société de gestion des documents ci-dessous mentionnés.

Jouissance des parts : le dernier jour du mois de la souscription.

Gestion de la trésorerie : Les produits financiers perçus par la société, notamment du fait du placement de la trésorerie en attente d'emploi (engagement des investissements et réalisation des travaux) sont soumis à l'impôt sur le revenu. Il est institué un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21% non libératoire. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, le reliquat est restitué. Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000€ pour les célibataires et à 75 000€ pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés du prélèvement. Il est bien précisé que les revenus locatifs ne peuvent en aucun cas bénéficier du prélèvement forfaitaire obligatoire et sont soumis à l'imposition normale des revenus fonciers. Les produits financiers en cause sont générés par le placement à court terme de la trésorerie disponible de la société. Il s'agit donc de produits accessoires.

Les couples mariés sauf régime communauté universelle devront fournir le justificatif correspondant. Les deux conjoints doivent remplir et signer le dossier de souscription et joindre pour chacun les documents ci-dessous.

Mineurs et Majeurs protégés : Le dossier doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom(s), qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Comment souscrire : Dossier de souscription dûment complété et signé • Copie recto-verso pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Virement ou Chèque à l'ordre de la SCPI • RIB.

Le cas échéant : Pour les personnes morales : extrait KBIS de moins de 3 mois et statuts certifiés conformes • Copie de l'offre de prêt • Renonciation du conjoint • Copie de la convention de PACS • Attestation d'origine des fonds et justificatifs subséquents • Fiche complémentaire pour les PPE*.

*Personnes Politiquement Exposées

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier: INTER GESTION REIM – 2, Rue de la Paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

Société de gestion : INTER GESTION REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, Rue de la Paix - 75002 Paris.

PIERRE INVESTISSEMENT 9

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 25 596 000 € • 808 351 787 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

MODALITÉS RELATIVES À LA PREMIÈRE AUGMENTATION DE CAPITAL

Montant maximum de l'augmentation de capital : 1 600 000 € destinés à porter le capital de 25 495 200 € à 27 095 200 € par émission de 2 000 parts nouvelles.

Date d'ouverture : 5 janvier 2015

Prix de souscription : Valeur nominale: 800€ • Prime d'émission: 200€ • Prix de souscription d'une part: 1 000€ net de tous autres frais.

Commission de souscription : Sur la prime d'émission est prélevé un montant de 120€ TTI par part soit 12% TTI du montant de la souscription, correspondant à 9,60% TTI de frais de collecte soit 96,00€ TTI par part et 2,40% TTI soit 24,00€ TTI par part au titre des frais de recherche et d'investissement.

Minimum / maximum de souscription : 5 parts / 167 parts.

Durée de la SCPI PIERRE INVESTISSEMENT 9 : 15 ans à compter du jour de son immatriculation au RCS de Paris.

Modalités de règlement : le règlement s'effectue à l'ordre de la **PIERRE INVESTISSEMENT 9** au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription (1 000€ x nombre de parts souscrites). Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le dossier de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

La souscription est réalisée dès lors que les éléments suivants sont réunis :

- Réception par la Société de gestion du dossier de souscription dûment rempli;
- Mise à disposition sur le compte de la SCPI **PIERRE INVESTISSEMENT 9** des fonds correspondant au prix total de la souscription;
- Transmission à la Société de gestion des documents ci-dessous mentionnés.

Jouissance des parts : le dernier jour du mois de la souscription.

Gestion de la trésorerie : Les produits financiers perçus par la société, notamment du fait du placement de la trésorerie en attente d'emploi (engagement des investissements et réalisation des travaux) sont soumis à l'impôt sur le revenu. Il est institué un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21% non libératoire. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, le reliquat est restitué. Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000€ pour les célibataires et à 75 000€ pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés du prélèvement. Il est bien précisé que les revenus locatifs ne peuvent en aucun cas bénéficier du prélèvement forfaitaire obligatoire et sont soumis à l'imposition normale des revenus fonciers. Les produits financiers en cause sont générés par le placement à court terme de la trésorerie disponible de la société. Il s'agit donc de produits accessoires.

Les couples mariés sauf régime communauté universelle devront fournir le justificatif correspondant. Les deux conjoints doivent remplir et signer le dossier de souscription et joindre pour chacun les documents ci-dessous.

Mineurs et Majeurs protégés : Le dossier doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom(s), qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Comment souscrire : Dossier de souscription dûment complété et signé • Copie recto-verso pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Virement ou Chèque à l'ordre de la SCPI • RIB.

Le cas échéant : Pour les personnes morales : extrait KBIS de moins de 3 mois et statuts certifiés conformes • Copie de l'offre de prêt • Renonciation du conjoint • Copie de la convention de PACS • Attestation d'origine des fonds et justificatifs subséquents • Fiche complémentaire pour les PPE*.

*Personnes Politiquement Exposées

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier: INTER GESTION REIM – 2, Rue de la Paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

Société de gestion : INTER GESTION REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, Rue de la Paix - 75002 Paris.